

# Elisabeth Borrel poursuivie en diffamation

Par David Servenay (Rue89) 17H03 11/09/2007

Bientôt un grand déballage public sur l'affaire Borrel? En tout cas c'est ce que promet d'offrir le tribunal correctionnel de Paris qui examinera la plainte en diffamation déposée par Alain Romani, longtemps installé à Djibouti, à l'encontre d'Elisabeth Borrel et de son éditeur Flammarion. Lundi matin, la veuve du juge assassiné à Djibouti a été mise en examen pour "complicité de diffamation publique".

Romani, ancien propriétaire du café l'Historil, s'estime diffamé par plusieurs passages du livre publié l'an dernier sous le titre "Un juge assassiné". Il conteste ainsi formellement sa présence dans les jardins de la présidence djiboutienne, le 19 octobre 1995, quelques heures seulement après la découverte du corps du magistrat à moitié calciné. D'après le témoignage d'un ancien lieutenant de la Garde présidentielle, ce jour-là, vers 13h, cinq hommes s'avancent vers Ismaël Omar Guelleh, alors chef de cabinet du président Aptidon.

"Le juge fouineur est mort et il n'y a plus de traces"

Dans un des passages visés par la plainte, Mohamed Alhoumekhani raconte:

"Je les connais tous..., Il y a le chef des services secrets, Hassan Saïd, le chef de corps de la gendarmerie, le colonel Mahdi... Un Français était avec eux... Et ce qui m'a surpris aussi, c'est la présence de deux types, condamnés pour terrorisme, et qui auraient dû être en prison. Le premier se nomme Adouani, et il est le responsable de l'attentat à la bombe dans le bar de l'Historil, en 1987... L'autre, c'est Awalleh Guelleh, arrêté après l'attentat du café de Paris en 1990. Les cinq hommes ont approché vers nous. C'est Awalleh Guelleh qui est venu tout prêt d'Ismaël Omar Guelleh et il a parlé en langue somalie: «Le juge fouineur est mort et il n'y a plus de traces». Ismaël Omar Guelleh a demandé si toutes les traces avaient été effacées, les autres l'ont rassuré et ils ne sont pas restés très longtemps."

Dans un passage ultérieur, l'identité du "Français" est donnée par Elisabeth Borrel: Alain Romani. Ce dernier nie. A l'appui de ses dires, il a produit aux juges en 2003 son passeport orné de tampons de sortie de territoire, ce qui lui permet d'affirmer qu'il a quitté Djibouti la veille, le 18 octobre, pour la Réunion.

Jusqu'à maintenant, il n'avait pas jugé de tels propos diffamatoires, alors que cette conversation dans les jardins de la présidence, Mohamed Alhoumekhani l'a raconté des dizaines de fois, à au moins autant de journalistes. Avec toujours les mêmes détails. Pourquoi ce Corse d'Afrique a-t-il soudain décidé d'attaquer en justice? Réponse dans quelques mois. Un bon procès vaut parfois mieux qu'un mauvais silence.